"d'azur à la fasce d'or
accompagnée en chef
d'une étoile d'argent."

Le Petit Journal de Pandrignes

n°9 - Septembre 2012

Le mot du Maire

L'année 2012, déjà bien avancée, a été marquée sur le plan politique par l'élection à la présidence de la République de François HOLLANDE, ancien député de notre circonscription. Souhaitons lui toute la réussite possible pour remettre sur pied notre pays qui, à l'image de nombreux autres, connaît des difficultés sur le plan financier et économique.

Dans l'immédiat, notre commune, grâce une gestion serrée, ne connaît pas de difficultés majeures. Elle a la chance d'avoir un endettement quasi nul. Bien sûr, les aides du Département, de la Région ou de l'Etat, seront certainement limitées mais cela n'empêchera pas la commune de réaliser des investissements d'entretien car nos besoins sont moindres dans la mesure où tous les bâtiments communaux ont été rénovés et sont régulièrement entretenus.

La mise aux normes obligatoire des bâtiments pour l'accessibilité des personnes handicapées génèrera probablement quelques investissements mais qui pourront s'échelonner sur 3 ans.

En 2013, au mois de février, aura lieu le recensement de la population de notre commune. Souhaitons que nous puissions rester sur la base du dernier recensement.

Rallye pluvieux, rallye heureux

C'est avec une météo peu clémente qu'a eu lieu les 7 et 8 juillet la trente et unième édition du rallye touristique tout terrain avec, en particulier, un orage le samedi soir.

Avec 145 participants, le rallye connaît toujours un vif succès et notamment le dimanche après-midi avec un très nombreux public près du passage transformé en pataugeoire voire en bain de boue.
Un beau et éternel succès pour cette manifestation qui fait connaître PANDRIGNES bien au-delà de notre département.

Source : http://nivaventure.forumactif.com - Lada n°12 - remerciements yanndu19 - Malemort

Président de la République : mode d'emploi

Le Président exerce la plus haute fonction du pouvoir exécutif de la République française. La France est une république constitutionnelle parlementaire à influence présidentielle, cela signifie que **le pouvoir exécutif est partagé entre le Président et son Premier ministre.** On parle ainsi de régime semi-présidentiel. C'est un régime typiquement français car très rare dans le monde ; ce régime a la réputation d'être à la fois très stable et très souple.

Aux origines de la présidence de la République Française

Après l'abolition de la Royauté, le 21 septembre 1792, la première République française est proclamée. La première constitution républicaine est ainsi créée. Si la fonction présidentielle n'y est pas encore mentionnée, un Conseil exécutif composé de 24 membres est mis en place afin de gouverner le pays. Cette première expérience républicaine prend fin en 1804, lorsque Napoléon Bonaparte instaure l'Empire.

C'est avec la Seconde République qu'apparaît le Président : la révolution de février 1848 chasse le roi Louis-Philippe Ier et instaure à nouveau le régime républicain en France. Pour décider des nouvelles institutions, les constituants s'inspirent des États-Unis. La constitution du 4 novembre 1848 choisit de confier le pouvoir exécutif à un Président élu au suffrage masculin direct pour une durée de quatre ans. Le premier Président est Louis-Napoléon Bonaparte. Depuis cette époque, tous les Présidents ont résidé au palais de l'Élysée à Paris, à l'exception d'Adolphe Thiers et de notre actuel Président.

Petit historique des présidents de la République

IIème République

Louis Napoléon Bonaparte 1848-1851

IIIème République

Adolphe Thiers
1871-1873

Patrice de Mac Mahon
1873-1879

Jules Grévy
1879-1887

Sadi Carnot
1887-1894

Casimir-Perier
1894-1895

Félix Faure
1895-1899

Emile Loubet
1899-1906

Armand Fallières
1906-1913

Raymond Poincaré
1913-1920

Paul Deschanel
Février à Septembre 1920

Alexandre Millerand
1920-1924

Gaston Doumergue
1924-1931

Paul Doumer
1931-1932

Albert Lebrun
1932-1940
Réélu en 1940. Il est donc légalement Président de la République jusqu'en 1946.

IV ème République

Vincent Auriol
1947-1954

René Coty
1954-1958

Vème République

Charles de Gaulle
1958-1965
Elu au suffrage universel direct en 1965
Seconde présidence : 1966-1969

Georges Pompidou
1969-1974

Valéry Giscard d'Estaing
1974-1981

François Mitterrand
Premier septennat : 1981-1988
Second septennat : 1988-1995

Jacques Chirac
Septennat : 1995-2002
Quinquennat : 2002-2007

Nicolas Sarkozy
2007-2012

François Hollande
2012-

Le garant des institutions pour un temps limité

Le Président de la République veille notamment au respect du texte fondateur de la Ve République. C'est lui qui assure, par son arbitrage, le fonctionnement des pouvoirs publics et la continuité de l'Etat. Le chef de l'Etat est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités internationaux signés par la France.

Le chef de l'État est :

→ Le détenteur du pouvoir exécutif,

→ Le chef des armées françaises,

→ Le plus haut magistrat de France,

→ Le grand maître de la Légion d'honneur,

→ Le co-prince d'Andorre.

Depuis le référundum du 28 octobre 1962, il est élu pour sept ans au suffrage universel direct et depuis l'élection de 2002, le septennat a été remplacé par un mandat de cinq ans, renouvelable une fois.

Le Président de la République n'est pas responsable politiquement et il ne l'est pénalement que devant Haute Cour et pour haute trahison, c'est-à-dire pour manquement très grave aux devoirs de sa charge.

Les principales prérogatives du Président de la République

En vertu de la constitution de 1958 et de ses amendements, le Président de la République nomme le Premier ministre et met fin à ses fonctions sur présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement. Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions. Il préside le Conseil des ministres et en fixe l'ordre du jour, conjointement avec son Premier ministre.

Il promulgue les lois dans les quinze jours qui suivent la transmission au Gouvernement de la loi définitivement adoptée. Sur proposition du gouvernement ou des deux chambres, il peut soumettre une loi ou une ratification de traité à un référendum. Cette question est particulièrement d'actualité avec le processus de ratification du Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG) également appelé « pacte budgétaire européen », processus en cours dans tous les pays de l'Union européenne.

Le Président peut, après consultation du Premier ministre et des Présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale, comme y avait procédé en 1997 le Président Jacques Chirac. Depuis la réforme de 2002 qui a également rendu simultanées les élections présidentielles et législatives, le recours à la dissolution semble peu probable à l'avenir.

Le Président de la République accrédite les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires auprès des puissances étrangères et en tant que chef des armées, il dirige les conseils et comités supérieurs de la Défense nationale.

Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier ministre, des Présidents des assemblées ainsi que du Conseil constitutionnel. Il en informe la Nation par un message. Ces mesures doivent être inspirées par la volonté d'assurer aux pouvoirs publics constitutionnels, dans les moindres délais, les moyens d'accomplir leur mission. Le Conseil constitutionnel est consulté à leur sujet. Le Parlement se réunit de plein droit. L'Assemblée nationale ne peut être dissoute pendant l'exercice des pouvoirs exceptionnels.

Parmi les prérogatives particulièrement connues des citoyens, le Président de la République a le droit de grâce.

Enfin, pour se présenter à la magistrature suprême, nul besoin d'être corrézien. Il faut avoir 23 ans, être de nationalité française et avoir satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée. Il faut ensuite être parrainé par 500 élus d'au moins 30 départements et territoires d'outre-mer différents.

Compte administratif 2011 : bilan annuel

Nous avons évoqué dans le précédent bulletin les chiffres du compte administratif 2011. Dans ce bulletin, nous allons présenter en premier l'évolution des ressources pour l'année 2012, ressources qui ont été votées par le Conseil Municipal au printemps.

Baisse des dotations de l'Etat : un signal d'alerte pour les collectivités

Comme déjà évoqué, on note une stagnation des dotations de l'État avec notamment la DGF, qui est la dotation principale (35 % des recettes totales) et qui passe de 39 322 € en 2011 à 39 397 € en 2012.

Les autres dotations de l'Etat (DSR, élus, fonds de péréquation) passent de 12 467 € à 11 874 € soit une baisse de 4,8 %.

Globalement, les ressources de la section de fonctionnement devraient régresser d'environ 1 % pour atteindre 112 000 €.

La commune de Pandrignes maîtrise ses dépenses

Au niveau des dépenses de fonctionnement, nous devrions constater une baisse essentiellement due au départ en retraite de C. MASSIAS à partir de fin janvier et actuellement non remplacé.

Les autres postes de dépenses (travaux d'entretien, assurance, carburant, petit matériel, électricité, etc.) sont globalement bien maîtrisés même si en légère augmentation.

La section de fonctionnement devrait dégager cette année encore un excédent supérieur à 30 000 €.

Une nouvelle année sans hausse d'impôts

La situation financière étant saine avec un endettement qui est seulement de 8 861 €, le Conseil Municipal a, une nouvelle fois, décidé de ne pas augmenter les impôts locaux.

> ***« En dépit d'une conjoncture difficile, la commune maîtrise ses dépenses et n'augmentera pas les impôts »***

La Communauté d'Agglomération a également décidé de ne pas augmenter ses taux. Le taux d'imposition des ordures ménagères sera quasi stable, passant seulement de 9,53 % à 9,56 %.

Continuer d'investir dans notre patrimoine

Au niveau des investissements 2012, nous aurons des travaux de voirie sur les chemins ruraux (Libouroux et le chemin des Pradelles pour partie).

La Communauté d'Agglomération, après avoir goudronné la route de Courbiat (de la route de St Paul à La Combe) pour un coût de 28 000 € en 2011, va en 2012 réaliser un tronçon de route compris entre Libouroux et Gibiat pour un coût de 20 000 €.

Au niveau bâtiment, la commune a réalisé la réfection de la cage d'escalier permettant l'accès aux appartements de la mairie.

Une réflexion est en cours pour la mise aux normes des bâtiments communaux (église, mairie, salle polyvalente) afin d'en faciliter l'accès aux personnes handicapées. Cette mise aux normes doit être achevée pour le 1er janvier 2015. Un cabinet spécialisé a rendu son diagnostic début juillet avec un premier chiffrage qui approche 65 000 €. Un examen approfondi et une confrontation avec la commission départementale compétente en matière d'accessibilité aura lieu pour examiner les dérogations possibles en fonction des locaux et de leur usage avec une première tranche de réalisation en 2013.

Les travaux de réhabilitation de la cour de l'école sont en attente de la décision définitive de l'accessibilité de la mairie qui se réalisera soit par la partie arrière avec un moindre coût, soit en façade mais avec des travaux plus conséquents et donc plus onéreux.

Quand les maisons avaient un nom : Hameaux de Gibiat et Libouroux

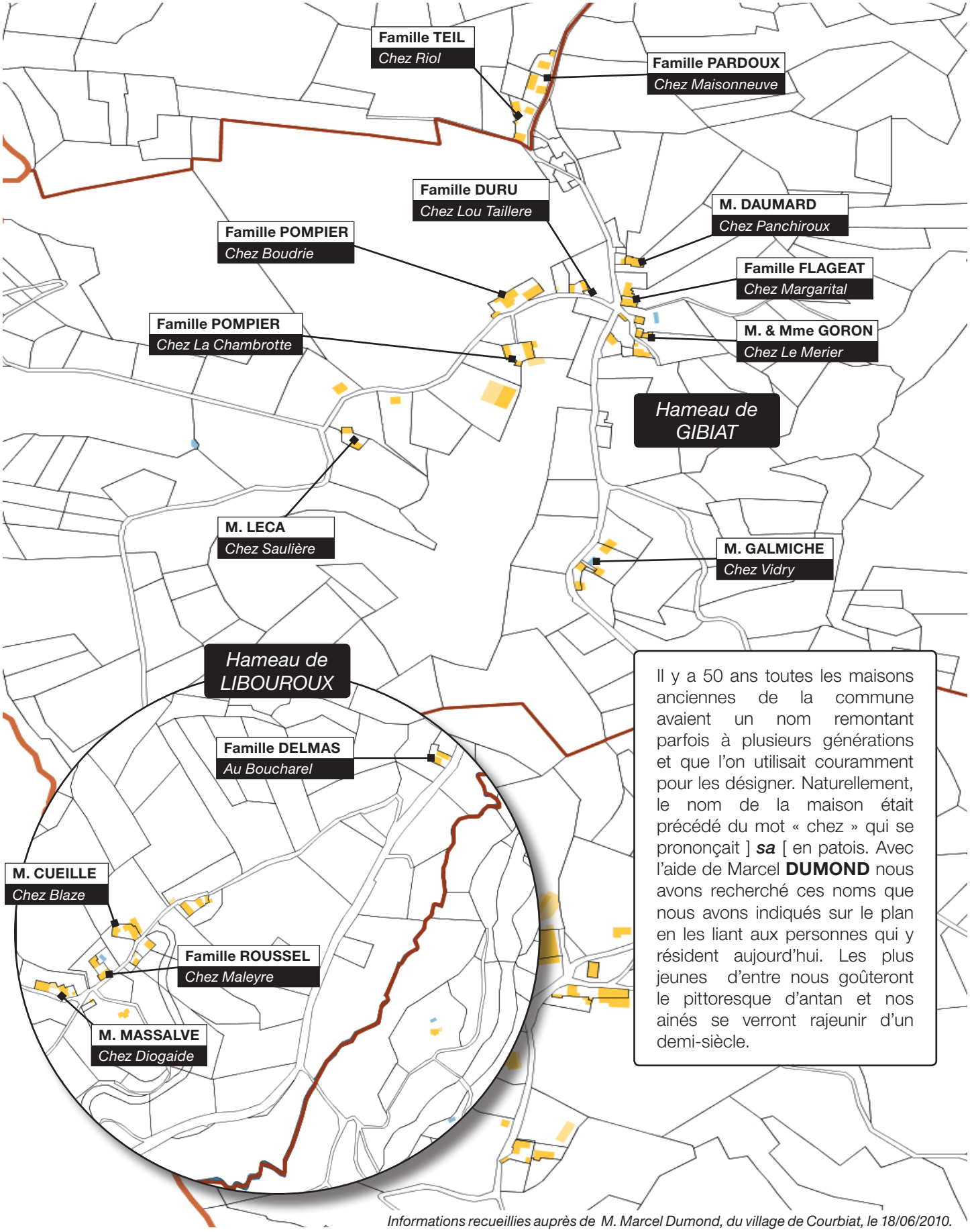

Il y a 50 ans toutes les maisons anciennes de la commune avaient un nom remontant parfois à plusieurs générations et que l'on utilisait couramment pour les désigner. Naturellement, le nom de la maison était précédé du mot « chez » qui se prononçait] ***sa*** [en patois. Avec l'aide de Marcel **DUMOND** nous avons recherché ces noms que nous avons indiqués sur le plan en les liant aux personnes qui y résident aujourd'hui. Les plus jeunes d'entre nous goûteront le pittoresque d'antan et nos ainés se verront rajeunir d'un demi-siècle.

Informations recueillies auprès de M. Marcel Dumond, du village de Courbiat, le 18/06/2010.

Assemblée communale

La cinquième assemblée communale aura lieu le **vendredi 16 novembre à 18h15 à la salle polyvalente**.

Cette **réunion ouverte à tous les habitants** de la commune est un moment d'échanges qui leur permet d'interroger les élus sur les projets de la commune, les problèmes éventuellement rencontrés et de faire des propositions.

Nouveaux habitants

Pandrignes compte et comptera désormais de nouveaux habitants au Boucharel, à Courbiat et Gibiat :

Mme **REVOLLET** a acquis la maison DELMAS au Boucharel.

Mme **ARTICO** et M. **BERNAT** ont acquis la maison RIGAUDIE à Courbiat.

Les vertiges du Tacot

Dans l'article consacré aux vœux (petit journal n°8), nous avons oublié de mentionner les photographies qui nous avaient accompagnés pour l'occasion. Nos excuses à leur auteur, Philippe **Domain**. Vous pouvez retrouver le catalogue de cette exposition ainsi que les lieux où elle est visible à la boutique du Transcorrézien à Espagnac.

Boutique du Transcorrézien à Espagnac :

➔ **Tél.:** 05 55 27 68 48
➔ **Mail.:** transcorrezien@wanadoo.fr
➔ **Site web :** transcorrezien.com
➔ **Site web du photographe :** philippe-domain-photo.e-monsite.com

Fête votive : dimanche 7 Oct.

C'est le **dimanche 7 octobre**, lendemain de la Saint Bruno, qu'aura lieu la fête votive organisée par le Foyer Rural.

La brocante, qui devrait réunir cette année encore **plus de 100 exposants**, ouvrira vers 9h. Simultanément, **l'épicerie de Champégu** proposera ses produits réputés (cantal, tourte, pâté de pommes de terre, tourtous).

Une fois encore, les cuisinières du foyer prépareront pour midi le r**epas traditionnel de la fête** (tête de veau, petit sale, millassou). L'après-midi poursuite de la brocante, **animation musicale et thé dansant** compléteront le programme.

Etat civil

DÉCÈS :

Robert **LALITTE** est décédé à Périgueux le 12 avril 2012 à l'âge de 84 ans. Originaire du Laurel où il était propriétaire, M LALITTE était électeur dans notre commune.

Madame Cécile **PARDOUX** est décédée à Argentat le 11 septembre 2012 à l'âge de 81 ans. Résidente à Tulle, Madame PARDOUX était électrice dans notre commune.

Ne pas perdre la mémoire

« Il ne peut y avoir, il n'y aura pas, pour la République, de mémoire perdue », a déclaré le Président de la République lors de la commémoration de la rafle du Vél'd'Hiv.

Le 8 mai dernier, l'**hommage rendu aux victimes de la seconde guerre mondiale** s'est effectué sur notre commune en présence de la **famille de Monsieur Schwartz**, dont le nom est gravé sur le monument.

Marc **Schwartz** est tombé le 4 juillet 1944 à Pandrignes, victime de l'intolérance. Parce qu'il était Juif.

Déchetterie du Château Fort

La **déchetterie** récemment créée dans la côte des Jordes au **Château Fort**, sur la **commune de Ladignac**, ouvre ses portes le 1er octobre.

HORAIRES :

Du **mardi au samedi :**

➔ Matin : **9h à 12h**
➔ Après-midi : **14h à 18h**

VODeclic

La ressource numérique VODECLIC propose des formations en ligne sur l'informatique et la bureautique.

Vous pouvez accéder à ce service gratuit si vous êtes adhérent de la médiathèque intercommunale ou d'une des bibliothèques du réseau de Tulle agglo.

Pour toute autre information et pour s'inscrire gratuitement, rendez vous sur **le site de la médiathèque Eric Rohmer :**

http://biblio.vodeclic.com/auth/biblio/identification_adherent

➔ **Mail.:** mediatheque@tulleagglo.fr

Horaires de la Mairie

➔ **Mardi :** 10h - 12h
➔ **Jeudi :** 15h - 18h
➔ **Vendredi :** 10h - 12h
➔ **Samedi :** 11h15 - 13h

Tel / Fax : 05 55 26 29 17

Courriel : pandrignes@wanadoo.fr

Permanences du maire :

➔ **Mardi :** 8h30 - 10h
➔ **Samedi :** 10h - 11h30

Et sur rendez-vous les autres jours de la semaine.

Retour sur les belles années de l'école communale

Depuis le 28 mars 1882, les lois Ferry instituent, en France, l'enseignement primaire public gratuit et laïc ainsi que la scolarité obligatoire. Fondements de notre Etat démocratique, l'éducation et l'instruction sont affaire de continuité et de rigueur. Pour l'heure, la plus ancienne preuve photographique de l'école primaire de pandrignes date de 1935, une année avant que la scolarité ne soit déclarée obligatoire jusqu'à 14 ans.

De gauche à droite
Première rangée :
*(à genoux) Yvonne **Bauverie**, Hélène **Malavialle**, Marie-Louise et Yvette **Soubranne**, Yvonne **Chambaudie**, Marie-Louise **Pélissier,** Paulette **Maisonneuve**, Paulette **Charbonnel**.*
*(debout) Jean **Lagarde**, Paul **Pompier**, Alfred **Riol**, Raymond **Barbazanges**, Marcel **Borie**, André **Fontchastagner**, Marcel **Bordes**, Maurice **Lamoure**, André **Gibiat**.*
Deuxième rangée :
*Annie **Lamoure**, Jeanine et Suzanne **Soubrane**, Marie-Louise **Lagarde**, Odette **Poujade**, Andrée **Friquet**, Marie-Louise **Friquet**, Marie-Louise **Ténèze,** André **Chambaudie**, René **Vergne**, Léon **Pompier**, Léon **Borie,** Suzanne **Nougein**, Robert **Masmalet**, René **Borie**, Jean **Crumeyrolles**, Pierre **Rigaudie**, Jean **Pardoux,** Fernand **Pradoux**, Marcel **Dumond**, André **Bauverie**, Henri **Borie**, Marcel **Jos**, Robert **Lalitte**, André **Sicard**.*
Troisième rangée :
*Renée **Pélissier,** Jeanne **Chabot**, Andrée **Lamoure**, Suzanne **Pompier**, Alice **Borie**, Léon **Dumond**, Armand **Chambaudie**, Antonin **Charbonnel**, Albert **Bauverie**.*

Rencontre du troisième règne

J'ai laissé passer le numéro de printemps de notre journal pour mieux vous retrouver en cet automne naissant. Je vous propose de partir **découvrir l'invraisemblable monde des champignons**, en compagnie de l'animateur nature Jean-Claude Chataur.

Comment définir le champignon ?

Rattaché pendant longtemps au règne végétal, il lui a fallu attendre avant de se voir attribuer le troisième règne parmi les êtres vivants, le règne « fongique ». Ce que nous nommons « champignon » n'est qu'une partie d'icelui, sa fructification en quelque sorte *(comme la poire pour le poirier)*. L' « arbre » qui porte ce « fruit » nous est généralement invisible : il s'agit de cellules végétatives qui forment un réseau, appelés « mycélium » *(le fameux « blanc »)*. Le champignon c'est l'ensemble composé par cet « arbre » et son « fruit ».

Quels sont les habitants de ce règne ?

Nous retiendrons quatre groupes. Les trois premiers sont constitués de champignons ayant pied et chapeau : les champignons à lames, à tubes et à aiguillons. Le quatrième groupe englobe les champignons aux formes variées *(massue, croix, éponge, trompette, etc…)*. A la multitude des formes et des couleurs s'ajoute celle des odeurs : compote de pommes *(russule de fiel)*, noix de coco *(lactaire à odeur de noix de coco)*, anis *(clitocybe anisé, notamment)*, etc... Attention : une alléchante odeur n'est pas pour autant synonyme de comestibilité.

A quoi un champignon peut-il bien servir s'il ne se mange pas ?

La caractéristique centrale du champignon fait de lui un élément nécessaire à l'équilibre naturel : il dégrade la matière organique. En d'autres termes : il s'agit d'une véritable usine à recycler *(humus)*, d'où l'importance de le préserver. L'utilisation *(autre que culinaire)* la plus célèbre concerne le domaine médical : c'est à partir de souches de penicillium qu'Alexander Fleming découvrit les antibiotiques. Les recherches pharmacologiques à partir des champignons demeurent encore nombreuses aujourd'hui. D'autres destinations moins connues ont été trouvées au champignon : l'amadouvier pour faire du feutre à chapeau *(commune dans certaines régions d'Autriche)*, le polypore du bouleau pour affûter les rasoirs *(devient dur comme du bois en séchant)*, le chlorosplenium aeruginosum pour la marqueterie *(le vert-de-gris déposé sur certains morceaux de bois morts)*.

Comment les identifier ?

En participant à la sortie mycologique proposée par Jean-Claude **Chataur** et qui aura lieu sur la commune : **le samedi 13 octobre, départ à 14h devant la mairie-école, munis de paniers.**

(à suivre…)

Véronique Verdier

En attendant et pour aller un peu plus loin :

→ **Enquêtes et aventures dans la nature, Aide-mémoire d'un animateur en Corrèze**, de J. –C. Chataur, coédition J. –C. Chataur – Les Monédières, Tulle, 2007.

→ **Guide des champignons de France et d'Europe**, de R. Courtecuisse et B. Duhem, éd. Delachaux et Niestlé, Paris, 1994.

Pandrignes : les mines

Fin 2009, à La Planchette, des ouvriers rebouchaient LA mine d'antimoine de la commune ; fermeture partielle néanmoins puisque chauves-souris et batraciens y ont toujours accès grâce à des ouvertures conçues spécialement pour leur passage *(des chiroptèroducs et des crapauducs en somme)*. Ces travaux étaient pour nous l'occasion de nous renseigner sur le filon d'antimoine de la commune et sur ce métal au nom si énigmatique. Un peu de chimie pour commencer. L'antimoine est un élément chimique métallique *(Sb)*, brillant et argenté. La production mondiale s'élève à 167 000 tonnes par an *(chiffre 2010)*. Le métal n'est plus utilisé à l'état pur mais sous forme composée : on l'ajoute au plomb *(batteries d'accumulateurs)*, on le trouve dans la fabrication de matériaux ignifugés, de munitions *(les « plombs » des cartouches de chasse)* et de pommades antidouleurs, enfin, c'est lui qui fait scintiller les feux d'artifice. Il n'en demeure pas moins toxique sous toutes ses formes.

Faisons un petit détour par l'histoire puisque l'utilisation de l'antimoine est fort ancienne : dans l'Antiquité, où il était utilisé à l'état pur, il s'est révélé être un contenant particulièrement solide (un vase chaldéen a été daté de quatre mille ans avant notre ère) et durant des siècles, il a permis de lutter contre les maladies parasitaires. Tout au long de cette période, il est appelé stibium, du grec stibi signifiant permanent : le sulfure d'antimoine *(Sb_2O_3, l'autre forme sous laquelle il était employé)* utilisé comme mascara *(pratique répandue parmi les Egyptiens pour des raisons d'esthétique mais aussi d'hygiène)* était particulièrement résistant. Le nom qui nous familier, bien qu'étrange, antimoine fait son apparition autour de l'an 800. Il dériverait de l'arabe al-uthmud, brillant ou encore des mots grecs anti et monos signifiant pas seul, l'antimoine étant toujours trouvé avec d'autres métaux.

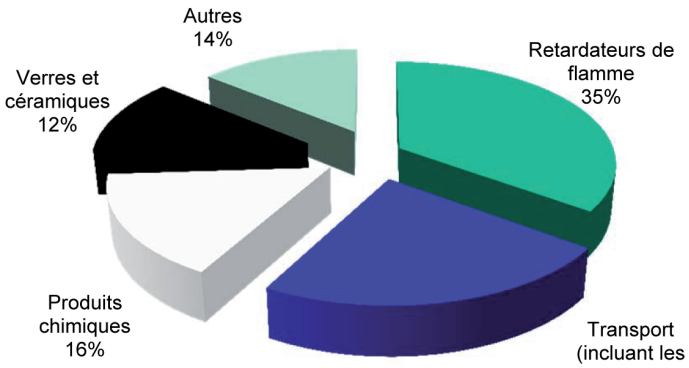

Répartition de la consommation aux USA en 2010 par secteurs industriels (USGS, 2011)

> **La galerie de Pandrignes, d'une longueur de 35 m, fut foncée en 1926 d'où 20 tonnes de minerai en furent extraites.**

Plus près de nous, dans le temps et dans l'espace, **le filon d'antimoine de Chanac les Mines**, le plus connu sur notre territoire, a été découvert en 1875 et exploité jusqu'en 1928. De cette concession de 5,5 km² étaient extraits annuellement 2 600 tonnes de minerai *(soit 900 tonnes d'antimoine)*. **La galerie de Pandrignes, d'une longueur de 35 Pandrignes, fut foncée en 1926** et arrêtée dès 1928. 20 tonnes de minerai en furent extraites en tout et pour tout. Nous nous sommes laissé dire que le sous-sol de la commune était traversé par un autre filon, un filon d'or pur celui-là. On dit même que certains le chercheraient encore mais… chut ! Ceci est une autre histoire.

Sources :

Les informations et les photographies concernant le filon de Chanac Les Mines ont été aimablement transmises par Michel Deroualle du Bureau de Recherches Géologiques et Minières et complétées par les articles Antimoine (Encyclopaedia universalis) et Tout savoir sur l'antimoine (www. futura-sciences).

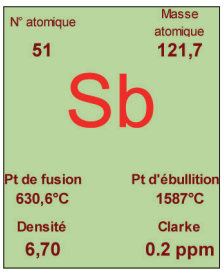

L'antimoine este le 51ème élément du tableau de Mendeleiev (www.mineralinfo.org)

Le point d'entrée originel de la mine : vue de la galerie avant travaux.

Bétonnage du socle avec buse Ø 200 mm et des parements avec insertion des barreaux.

Dans les murs du Château de la Rochette

Notre commune peut s'enorgueillir d'une belle bâtisse fort ancienne et entièrement rénovée par Jean et Annie Lanot , les nouveaux propriétaires des lieux.

Ce château, dépendant de la seigneurie de la Roche-Canillac, **pourrait dater du XIIIè siècle** car en 1292, la famille Aimoin possédait la seigneurie avec un certain Albert de la Rochette. Ils eurent pour successeur les Chautard et François Chautard se qualifiait «seigneur de Pandrignes en même temps que celui de la Rochette» !

En 1670, le château se trouvait en bail à un voiturier de Laguenne, paroisse où la maison de la Rochette possédait la maison du cardinal Sudre puis par Jean-Joseph de Chabannes , lieutenant-général de la maréchaussée de Tulle.

Au 18e siècle, il devint propriété des seigneurs des Borderies de Vernéjoux d'Espagnac qui transmirent aux Marigny, leurs héritiers. Il fut ensuite acheté par les La Bissière puis transmis par mariage à maitre Loubignac, avocat à Tulle. C'est à cette époque que le château connût peut-être , parmi ses plus belles heures car cette famille bourgeoise menait belle vie et savait entretenir son patrimoine. D'ailleurs , certaines personnes âgées peuvent encore témoigner de la vie menée à la Rochette dans les années 20. Ainsi il est souvent mentionné «l'orangerie» ou serre pour ce qui devait être les vestiges de l'ancienne chapelle et un fameux «passe-plats» qui avait fortement impressionné une petite fille , voisine du château : madame Daumard aujourd'hui décédée…

En 1923, la bâtisse fut rachetée par la famille Massoulier et c'est Florence Alvy, nièce de Auguste Massoulier qui occupa les lieux, quelques années avant que le château ne soit vendu aux actuels propriétaires en 2003. Cette bâtisse de belle apparence comprend également des dépendances importantes. Son escalier intérieur en pierre est remarquable et à l'entrée se trouve une ancienne fontaine, malheureusement sans eau maintenant, suite à certains différends liés aux servitudes.

> ***Le château continue d'alimenter les fantasmes à propos d'un certain passage qui rejoindrait le château de Puy de Val***

De la chapelle mentionnée au 17e siècle , légèrement en contrebas du château il ne reste que la niche de l'autel.

A ce sujet il est à noter qu'un tabernacle en bois de noyer recouvert de peintures polychrome qui appartenait à la chapelle du château de la Rochette se trouve actuellement en l'église de Meyrignac-l'église… Ce retable pourrait être l'œuvre des frères Duhamel, fort connus pour avoir sculpté le retable de Naves .

Aujourd'hui comme dans le passé le château continue d'alimenter les fantasmes à propos d'un certain passage souterrain qui rejoindrait le château de Puy de Val, son voisin du Chataîgnier ! Cette légende a la vie dure… Cependant certains élèves de l'école primaire de Pandrignes , sous la houlette de leur maître monsieur Nougein, se souviennent avoir pénétré en 1943 dans une entrée située dans le pré sous le château et qui pourrait être celle d'un souterrain refuge, en circuit fermé, aujourd'hui éboulé et comblé.

La Rochette, maison forte, riche de souvenirs a ouvert une nouvelle page de son histoire et revit entretenue avec passion par ses nouveaux propriétaires.

Michèle Chataur

PS : Les informations sur l'histoire du château proviennent du **dictionnaire des communes de l'abbé Poulbrière**.